

Une vision de la conservation des terres humides pour le Canada



*Conseil nord-
américain de
conservation des
terres humides
(Canada)*



NOTRE DÉFI

Le présent énoncé de vision est offert à titre de guide pour tous les Canadiens afin de nous aider à mieux comprendre, protéger et conserver les terres humides partout au pays. Il aborde les buts et objectifs qu'il faudra se fixer pour réaliser cette vision. Nous avons hâte de participer aux stratégies, dont la plupart sont à élaborer, pour atteindre ces buts et objectifs.

Il faut que chacun de nous, à titre individuel ou collectif, soyons engagés dans ce processus. Le Conseil entretient l'espoir que les divers éléments au sein des institutions et organismes à vocation sociale, économique et culturelle du Canada prendront à coeur l'un ou l'autre aspect de l'énoncé de vision et contribueront à l'adoption, par les Canadiens, d'une telle vision pour la conservation des terres humides.

Le Secrétariat du Conseil est intéressé à discuter avec vous et (ou) votre organisme de nos efforts ou des vôtres en matière de conservation des terres humides.



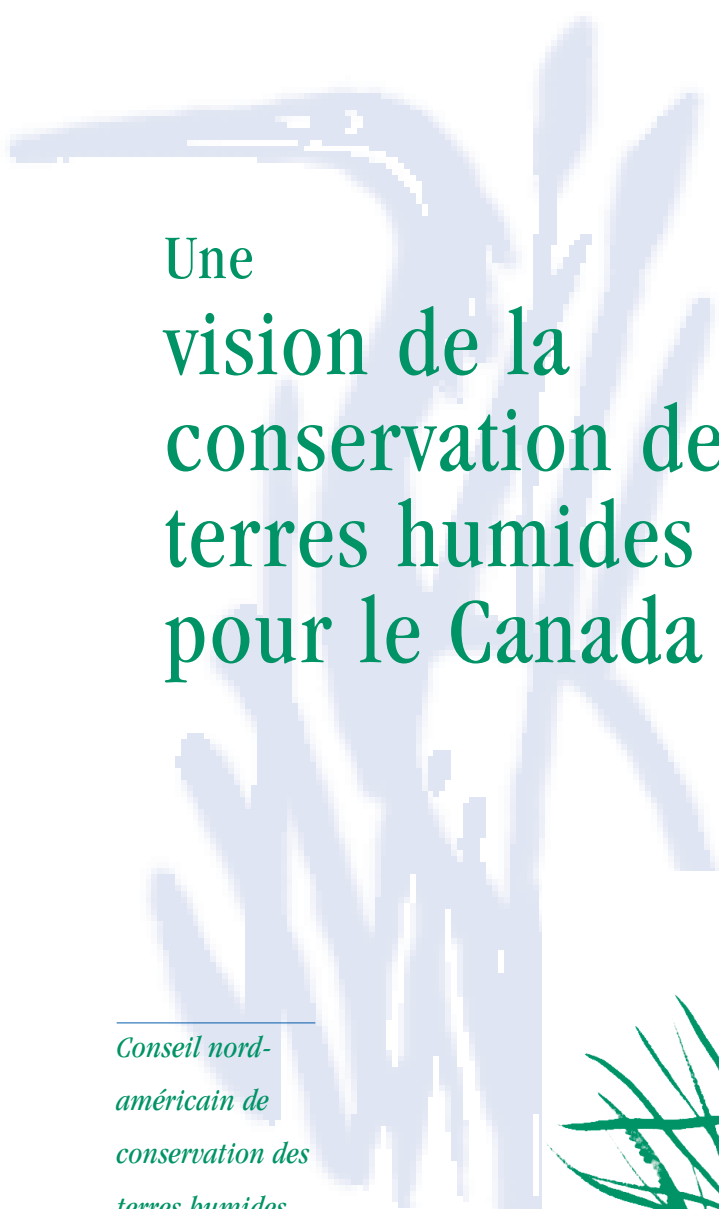
Secrétariat
Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada)
1750, croissant Courtwood
Pièce 200
Ottawa (Ontario)
K2C 2B5

Tél. : (613) 228-2601
Télec. : (613) 228-0206

nawcc@igs.net
www.wetlands.ca/nawcc

Also available in English

Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada)



Une vision de la conservation des terres humides pour le Canada

*Conseil nord-
américain de
conservation des
terres humides
(Canada)*



MISE EN SITUATION

Pourquoi le Canada a-t-il besoin d'une vision pour la conservation des terres humides?

Par le passé, les écosystèmes des terres humides ont été considérés comme des terres inutilisables, qu'il ne valait pas la peine de chercher à conserver. Ainsi, dans bien des cas, les terres humides ont subi des transformations ou ont été perdues à cause du peu de compréhension de leurs fonctions écologiques et de leur valeur pour la société. Le Canada possède environ 24 pour 100 des terres humides qui restent encore dans le monde. Nous avons la responsabilité de conserver et de protéger ces ressources pour le bénéfice social, économique et environnemental des Canadiens et de la communauté internationale.

Depuis 1800, on estime que 20 millions d'hectares, soit presque 15 pour 100 des ressources totales du Canada en terres humides, ont été drainés ou perdus au profit d'autres usages. La transformation des terres humides ou leur conversion à d'autres usages a touché 70 pour 100 de nos marécages de la région centrale des Prairies, 65 pour 100 des marais salés de l'Atlantique, de 80 à 98 pour 100 des marécages des régions urbaines, 70 pour 100 des marais estuariens de notre région du Pacifique, et de 70 à 80 pour 100 des marécages du Sud de l'Ontario et des marécages riverains et des forêts ripariennes du Saint-Laurent. Ces systèmes continuent d'être soumis à des tensions, et dans certains domaines, le Canada est en retard en ce qui concerne la conservation de ces précieuses ressources.

En plus de compter parmi les systèmes de support vital les plus menacés au monde, les terres humides constituent également une de nos ressources les plus précieuses sur le plan socio-économique. Elles se distinguent par des écosystèmes exceptionnellement divers et productifs, qui contribuent à l'habitat faunique et au contrôle des inondations, qui ont une action filtrante naturelle et qui réalimentent la nappe phréatique.

Les terres humides stockent aussi de vastes quantités de carbone, dépassant à la fois les forêts tempérées et les écosystèmes agricoles. Bien qu'elles occupent 6 pour 100 de la surface terrestre du globe, elles renferment 14 pour 100 de la réserve carbonique de la biosphère

Objectif 5

Assurer la conservation des terres humides sur le terrain (allant des zones protégées aux fonds de cour)

Buts

-  promouvoir la conservation de la faune dans les terres humides et les hautes terres connexes grâce à une approche axée sur le paysage.
-  appuyer des programmes tels que le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine afin de préserver les habitats fauniques dans les terres humides partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique.
-  élargir le réseau national des terres humides protégées dans les parcs nationaux, provinciaux, territoriaux et régionaux, ainsi que dans les réserves fauniques, les refuges d'oiseaux migrateurs et les autres zones protégées et de nature sauvage.
-  identifier et cibler des terres humides prioritaires telles que les terres humides riveraines dans le cadre de l'établissement d'objectifs particuliers de conservation partout au Canada.
-  encourager de façon proactive les gestionnaires et les propriétaires fonciers à incorporer les stratégies de conservation des terres humides aux plans de gestion des terres.

Résultats : Le Canada a réservé une grande superficie de terres humides et a mis en oeuvre des mesures pour l'utilisation judicieuse des ressources dans ce domaine.

Objectif 6

Promouvoir l'appréciation de la valeur des écosystèmes des terres humides

Buts

-  établir des programmes globaux d'éducation et de sensibilisation en collaboration avec les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux ainsi qu'avec les secteurs non gouvernemental et privé.
-  mettre en relief les fonctions économiques, sociales et thérapeutiques imparties à notre société par les écosystèmes des terres humides.
-  promouvoir l'accès du public à l'information concernant les terres humides par le biais de technologies de communication existantes et novatrices.
-  produire des publications ciblant la science, les politiques et la gestion dans le domaine des terres humides, et traitant des questions les plus importantes pour les Canadiens dans ce domaine.

Résultats : Les Canadiens sont davantage sensibilisés et ont accru leur bagage de connaissances scientifiques et leur compétence sur l'importance des écosystèmes des terres humides et leur utilisation.

Objectif 3

Assurer la gestion efficace des données sur les ressources en terres humides

Buts



établir et mettre en application une approche standardisée à l'échelle nationale visant la classification, l'inventaire, la surveillance et l'intégration des données.



mettre en place une enquête nationale sur l'état des terres humides et les tendances dans ce domaine, selon un cycle de surveillance de 10 ans.



établir des protocoles nationaux standardisés pour évaluer et décrire les fonctions et les valeurs des terres humides.



créer une base de données nationale sur l'emplacement et les caractéristiques des terres humides, et en particulier sur le statut des terres humides protégées en vue de rendre compte des progrès dans l'atteinte des objectifs de conservation des terres humides.

Résultat : La Canada possède une compréhension globale de la distribution, des caractéristiques et de l'état des ressources en terres humides du pays.

Objectif 4

Promouvoir des connaissances scientifiques efficaces sur les terres humides

Buts



établir des liens entre les organismes, les chercheurs et les gestionnaires oeuvrant dans le domaine des sciences des terres humides, en vue de former un réseau efficace de communication à l'appui des objectifs liés à la gestion et aux politiques.



encourager la tenue régulière de symposiums et d'ateliers nationaux et régionaux sur la science des terres humides.



élaborer des programmes catalytiques pour promouvoir les priorités nationales et régionales en matière de recherche et d'acquisition de compétences.



établir des bourses et des prix dans le domaine des terres humides pour promouvoir et reconnaître l'innovation et la recherche scientifique, socio-économique et technologique touchant des questions liées aux terres humides qui ont de l'importance pour les Canadiens.



appuyer la recherche efficace sur les terres humides, en harmonie avec les priorités nationales et les initiatives visant à conserver la biodiversité du pays et à protéger les terres et les eaux écosensibles.

Résultat : Le Canada possède une bonne assise scientifique pour prendre des décisions saines à l'égard de la gestion de la ressource des terres humides.

terrestre. En plus du rôle important que les terres humides jouent dans l'environnement, les Canadiens en tirent bien d'autres avantages, tels que l'observation des oiseaux, la chasse, la pêche et plusieurs autres activités récréatives et éducatives de plein air.

Les efforts pour endiguer la perte des terres humides se sont multipliés. Il faudra les intensifier encore davantage.

Qu'est-ce que le Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada)?

Le Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada) a été mis sur pied en 1990 par le ministre fédéral de l'Environnement à titre d'organisme national dont l'objectif serait de promouvoir les efforts de conservation des terres humides au Canada. Le Conseil sert de forum national en vue de faciliter et de surveiller l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques de conservation des terres humides et des programmes de sensibilisation aux terres humides dans le contexte canadien. Le Conseil est également chargé d'offrir des conseils au ministre de l'Environnement concernant l'élaboration, la coordination et la réalisation d'initiatives nationales et internationales en matière de conservation des terres humides, notamment en ce qui a trait au Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS).

Les quelques pages suivantes donnent les grandes lignes d'une Vision de la conservation des terres humides pour le Canada, telle que conçue par le Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada) : une vision qui mettra au défi les Canadiens et la communauté visant la conservation des terres humides dans le nouveau millénaire. La force du Conseil, les progrès que nous avons faits, et nos projets d'avenir sont tous fondés sur les partenariats que nous avons établis avec des particuliers et des organismes, gouvernementaux ou non. Cet énoncé de vision prend la même approche. Il est offert à titre de guide pour tous les Canadiens pour nous aider à mieux comprendre, protéger et conserver les terres humides partout au pays.

REID: '92

La vision

**Les organismes gouvernementaux
et non gouvernementaux et le
secteur privé canadiens s'unissent dans
une vision conjointe
d'un paysage qui englobe, partout
au pays, des écosystèmes
fonctionnels de terres humides
sur le plan écologique afin de
répondre aux besoins de
la communauté internationale,
de la population et de la
faune du Canada.**

Pour que cette vision se concrétise, les Canadiens doivent collaborer à la mise en oeuvre des six objectifs suivants :

Objectif 1

Élaborer et mettre en oeuvre des politiques sur la conservation des terres humides

Buts



élaborer et mettre en oeuvre des politiques et des stratégies visant la conservation et la gestion des terres humides dans toutes les sphères de compétence du Canada.



élaborer et mettre en oeuvre des politiques de gestion des terres humides ciblant les différents secteurs des industries primaires du Canada.



incorporer des objectifs de conservation des terres humides dans les politiques liées à l'utilisation des terres de la Couronne et des eaux.



élaborer et soutenir des politiques qui permettent un environnement économique qui favorise la conservation des terres humides et de la faune à l'aide d'une approche axée sur le paysage.



convoquer un forum en vue d'examiner et d'évaluer les objectifs nationaux liés à la conservation des terres humides.

Résultats : La conservation des terres humides est intégrée aux politiques dans toutes les régions du Canada.

Objectif 2

Améliorer la collaboration avec les autorités nationales et internationales

Buts



promouvoir l'appui de toutes les autorités canadiennes, ainsi que les secteurs non gouvernemental et privé pour les activités du Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada) dans le cadre du mandat qui lui a été conféré.



partager la compétence et l'expérience canadiennes avec les gouvernements, ainsi qu'avec les secteurs non gouvernemental et privé, sur les plans national et international.



appuyer les initiatives et les traités internationaux sur la conservation des terres humides, tels que la Convention relative aux zones humides et la Convention sur la diversité biologique.



mettre en oeuvre des initiatives nationales, soumises à la Convention relative aux zones humides, menant à l'acquisition de zones d'importance internationale au Canada.



promouvoir les partenariats entre les parties intéressées au Canada et à l'étranger, en particulier pour les initiatives à l'échelle du continent.

Résultats : Le Canada est un chef de file international de la conservation des terres humides.